**Récapitulatif des conditions générales**

Recevez un outil Fluke gratuit pour tout achat d’un montant de **CHF 110**\*

Comment recevoir votre cadeau Fluke :

1. Dépensez au moins CHF 110 (hors TVA) sur un produit Fluke éligible entre le September 1, 2021 et Decembre 15 2021.
* Les clients finaux résidant dans l´Union européenne continentale, au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège, Suède, Finlande, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Macédoine et Serbie peuvent prétendre à l´obtention de cette promotion. Les achats doivent être effectués auprès d´un distributeur Fluke agréé dans le pays de résidence du client.
* Une preuve d´achat, sous la forme d´un ticket de caisse ou d´une facture, est nécessaire. Un bordereau de livraison, un bon de commande ou une confirmation de commande ne constituent pas une preuve d´achat.
* Cette promotion ne concerne que les produits Fluke éligibles.
* Pour les achats effectués en ligne, une preuve de livraison indiquant le nom du transporteur, la date de livraison et le numéro de suivi électronique est requise.
1. Récupérez votre cadeau en ligne ! Rendez-vous sur : [www.fluke.ch/fr/freefluke](http://www.fluke.ch/fr/freefluke)
2. Recevez votre outil Fluke et profitez-en !

\*Des Conditions générales supplémentaires s’appliquent. En participant à cette promotion, vous acceptez les conditions générales. Reportez-vous aux conditions générales sur [www.fluke.ch/fr/freefluke](http://www.fluke.ch/fr/freefluke) .

**Conditions générales détaillées**

**Conditions générales**

1. Description de la promotion :

Dans le cadre de la présente promotion (la « Promotion ») et pendant la Période de la promotion (définie à la Section 3 ci-dessous), les clients utilisateurs finaux éligibles qui répondent aux exigences énoncées dans les présentes Conditions générales de la Promotion peuvent recevoir un produit spécial Fluke déterminé en fonction de l’achat d’origine, tel que décrit ci-dessous. Dans le cadre de la Promotion, les clients éligibles de Fluke Europe B.V. (le « Sponsor »), Fluke IG, Fluke Calibration ou Fluke Networks pourront, en achetant des Produits Fluke éligibles, recevoir un produit Fluke de leur choix (le « Cadeau ») correspondant au prix d´achat des Produits Fluke, tel qu´indiqué dans le tableau de la section 2 ci-dessous.

Dans le cadre de la présente Promotion, le terme Produits Fluke est défini et décrit plus en détail comme suit :

*« Produits Fluke »* signifie :

* Produits Fluke IG, comme indiqué sur le site <https://www.fluke.com/en-gb-products>;
* Produits Fluke Calibration, comme indiqué sur le site <https://eu.flukecal.com/products> (hors programmes d’entretien et services d'étalonnage) ; et
* Produits Fluke Networks, comme indiqué sur le site [www.flukenetworks.com](http://www.flukenetworks.com).

Plus précisément, cela exclut tous les autres produits Fluke comprenant, mais sans s’y limiter, Fluke Biomedical, Fluke Reliability Systems, Beha-Amprobe, Pomona, Comark, Irisys, eMaint software et Pacific Laser Systems.

1. Éligibilité et Période de la promotion :

Dans le cadre de cette Promotion, le client doit résider dans l´un des pays suivants : l’Union européenne, au Royaume-Uni, en Suisse, en Norvège, en Suède, en Finlande, en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Islande, en Macédoine ou en Serbie. Pour pouvoir avoir droit à un Cadeau au titre de cette Promotion, le client doit acheter un ou des Produits Fluke pour un montant minimum de 100 € durant la Période de promotion qui commence le **September 1, 2021** à 12 h 00 (CET) et s´achève le **December 15,** **2021** à 23 h 59 (CET) (la « Période de promotion »).

La facture/le ticket de caisse du client doit comporter la date d’achat du Produit Fluke et cette dernière doit être comprise dans la Période de la promotion. L´ordinateur du Commanditaire constituera l´horloge officielle de la présente Promotion. La Promotion n’est valable que pour un ou plusieurs achats effectué au cours de la Période de la promotion.

Les clients éligibles peuvent demander un (1) Cadeau à choisir en fonction du prix payé par le client au moment de l’achat des Produits Fluke pendant la Période de la promotion (hors TVA et autres taxes de vente, d’expédition/traitement et autres suppléments), parmi les options proposées ci-dessous. Si les preuves d’achat comportent d’autres produits, en plus des Produits Fluke, seul le montant correspondant aux Produits Fluke de ladite preuve d’achat seront pris en compte pour l’évaluation de la catégorie du Cadeau, comme indiqué ci-dessous.



1. Instructions pour participer à la Promotion :

Pour pouvoir recevoir le Cadeau, les clients éligibles doivent suivre la procédure énoncée ci-dessous :

1. Les clients doivent formuler une demande par l’intermédiaire du formulaire d’inscription en ligne à la Promotion sur le site [www.fluke.ch/fr/freefluke](http://www.fluke.be/fr/freefluke) . Le formulaire de la Promotion doit être dûment rempli et envoyé avec une copie claire et lisible de la preuve d’achat d’un ou plusieurs Produits Fluke achetés pendant la Période de la promotion. Un bordereau de livraison, un bon de commande ou une confirmation de commande ne constituent pas une preuve d´achat. Les factures dont les dates ne sont pas comprises dans la Période de la promotion ne sont pas valides et ne seront pas prises en compte.
2. Les clients devront sélectionner le Cadeau de leur choix dans le formulaire d’enregistrement en ligne, en fonction du montant correspondant à leur facture.
3. Les clients ne peuvent enregistrer qu’une (1) demande par facture. Les factures ne peuvent pas être regroupées et ne peuvent être utilisées qu’une fois.
4. Le Commanditaire accepte les demandes valides formulées durant la Période de promotion et jusqu’au **15 janvier 2022** (« Date limite des demandes »). Les demandes enregistrées après cette date seront considérées comme non valides et rejetées.
5. Le Commanditaire devra vérifier les copies des factures envoyées, les options de Cadeau sélectionnées par le client et les formulaires. En cas d’irrégularité sur le formulaire, la sélection du Cadeau ou le montant de la facture fournis par le client, le Commanditaire devra, à sa seule discrétion, fournir le Cadeau correspondant au client. Si le Commanditaire estime que la demande du client ne remplit pas les Conditions générales ou est inéligible d’une quelconque manière, le client sera informé en conséquence.
6. Le commanditaire ou ses représentants distribueront le Cadeau au client sous 8 semaines après la Date limite des demandes, à l’adresse à laquelle le ou les Produits Fluke éligibles ont été initialement expédiés.
7. En cas de non-réception du Cadeau, le client devra en informer le Commanditaire au plus vite, et avant le **28 fevrier 2022**. Les plaintes pour non-réception après cette date seront résolues à la seule discrétion du Commanditaire.
8. Autres restrictions applicables à la Promotion :

La présente Promotion est une promotion autonome et n’est pas cumulable avec d’autres promotions, offres, remises ou bons de réduction. Le Cadeau ne peut pas être compensé par d´autres services ou achats ni être cumulé avec des offres spéciales, des promotions ou des contrats.

Le client et tous les éléments envoyés au Commanditaire en lien avec la Promotion sont sujets à vérification et audit par le Commanditaire, à son entière discrétion. Tout élément envoyé en lien avec la Promotion ne respectant pas un quelconque aspect des présentes Conditions générales de la Promotion peut être rejeté par le Commanditaire à son entière discrétion, et le client être disqualifié de la Promotion.

Les participants à cette Promotion qui achètent des produits Fluke pour ou pour le compte de leur employeur s’engagent à remettre rapidement tout Cadeau offert dans le cadre de cette Promotion suite aux dits-achats à leur employeur et à en fournir la preuve sur demande. Les participants s’engagent aussi à se conformer à la politique de leur employeur relative à l’acceptation de cadeaux.

Les employés, (sous-)fournisseurs, revendeurs, agents, grossistes et leurs représentants ou agents, dirigeants et cadres du Commanditaire, leurs sociétés mères respectives sociétés affiliées, filiales, distributeurs et représentants, et leur famille proche (parents, frères et sœurs, enfants et époux(se)) ainsi que les personnes vivant dans le même foyer (qu’elles soient ou non de la même famille) ne peuvent participer à la Promotion. De plus, aucun employé, dirigeant, cadre, représentant ou agent des distributeurs ou des fabricants concurrents n’a le droit de participer à la Promotion. En vertu de la loi, la présente Promotion n´est pas applicable dans les cas suivants : tout employé d´un gouvernement, d´un organisme ou d´une organisation internationale publique ; toute personne agissant à titre officiel ou pour le compte d´une telle agence ou organisation gouvernementale ; tout employé d´entreprises détenues par le gouvernement ou sous le contrôle du gouvernement ; toute personne représentant un parti politique, les responsables et candidats d´un parti politique. Cette promotion ne s´applique pas non plus aux professionnels de santé, à savoir (a) les personnes (ou entités) impliquées dans la prestation de services de soins de santé aux patients, ou (b) les personnes (ou entités) qui achètent, louent, recommandent, utilisent, organisent l´achat ou la location, ou prescrivent les produits ou services médicaux du promoteur au nom des professionnels de la santé, y compris les agents d´achat des médecins, les directeurs de cabinets médicaux et la direction au sein des organisations d´achat des groupes médicaux.

1. Décharge de responsabilité :

Le Commanditaire, ses sociétés mères, filiales, ainsi que leur cadres, dirigeants, consultants, distributeurs, représentants, employés et agents (collectivement dénommés « Partie déchargée ») ne pourront être tenus pour responsables des événements suivants : (a) toute communication, transmission ou demande de participation en retard, perdue, mal acheminée, confuse, déformée ou endommagée en lien avec la Promotion ; (b) tout dysfonctionnement ou panne téléphonique, électronique, matérielle, logicielle, de réseau, d´Internet, d´ordinateur ou de communication en lien avec la Promotion ; (c) toute interruption de la Promotion, blessure, perte ou dommage causé par des événements échappant au contrôle du Commanditaire ou causé par l´intervention de personnes non autorisées ou autres ; ou (d) toute erreur d´impression ou typographique de tout matériel associé à la Promotion.

1. Dégagement de responsabilité et indemnisation :

Sous réserve de la législation en vigueur, en participant à la Promotion, le client convient et accepte d´indemniser et d´exonérer chaque Partie déchargée de toute responsabilité, obligation, blessure, prétention, poursuite et action, de tout coût, de toute dépense, perte ou de tout dommage de toute sorte, y compris de toute responsabilité fiscale ou perte d´opportunité, directs ou indirects, spéciaux, accessoires ou immatériels, pouvant être imposés à, à l´encontre de, ou engagé par cette Partie déchargée, qui proviennent ou qui sont liés d´une quelconque manière à la Promotion et aux offres formulées dans le cadre de cette dernière, y compris, sans s´y limiter, dans les cas suivants : (a) toute difficulté technique ou toute panne d´équipement (sous le contrôle ou non du Commanditaire) ; (b) tout vol, accès non autorisé ou interférence tierce ; (c) toute demande de participation en retard, perdue, modifiée, endommagée ou mal acheminée (avant ou après sa réception par le Commanditaire ou échappant au contrôle du Commanditaire) ; (d) tout dommage dû au transport postal ; (e) toute variation de prix des produits avec ceux indiqués dans les présentes Conditions générales de la Promotion ; (f) toute taxe due par le participant ; ou (g) toute utilisation ou mauvais emploi du produit offert dans le cadre de la Promotion.

1. Divers :

La Promotion et les présentes Conditions générales sont régies et seront interprétées conformément aux lois du pays dans lequel le Commanditaire est constitué, sans appliquer aucune provision relative aux conflits ou au choix de la législation susceptible de soumettre l´interprétation des termes de la présente à la loi d´une autre juridiction. Toute action à l´encontre de la Promotion et des présentes Conditions générales pourra exclusivement être engagée auprès des tribunaux fédéraux ou d´Etat sur le territoire dans lequel le Commanditaire est constitué, et chaque partie à cette action doit consentir à l´autorité législative de ces tribunaux. Si une disposition des présentes Conditions générales est jugée illégale ou inapplicable dans le cadre d´une procédure judiciaire, cette disposition sera considérée comme nulle et dissociée des autres et, sous réserve que les Conditions générales essentielles énoncées dans les présentes restent légales et applicables, les autres dispositions des Conditions générales restent valables et contraignantes.

Le client se soumet aux présentes Conditions générales et aux décisions du Commanditaire, qui sont réputées définitives et contraignantes à tous les égards. Dans les limites autorisées par la loi, le Commanditaire se réserve le droit de modifier les présentes Conditions générales à tout moment, à sa seule et absolue discrétion, et de suspendre ou d´annuler la Promotion ou la participation de tout client à la Promotion, dans l´éventualité où un virus informatique, une intervention non autorisée ou toute autre cause en dehors du contrôle du Commanditaire affecterait l´administration ou la sécurité, ou si le Commanditaire devient (à sa seule et absolue discrétion) incapable de diriger la Promotion comme prévu, ou pour toute autre raison que le Commanditaire juge appropriée, à sa discrétion.

Les présentes Conditions générales constituent l´intégralité de l´accord régissant la Promotion et que le client s´engage à respecter. Aucun autre accord, verbal ou de quelque nature que ce soit, ne peut revêtir de caractère contraignant au regard de la Promotion à moins d´être fait par écrit et signé par le Commanditaire. En cas de conflit ou de contradiction entre un autre document relatif à la Promotion et les présentes Conditions générales, les Conditions générales prévalent. Dans les limites prévues par la loi, aucune renonciation à l´une des dispositions des présentes Conditions générales ne découlera implicitement d´un quelconque accord entre le client et le Commanditaire, ou de l´incapacité pour le client ou le Commanditaire à faire valoir ses droits aux termes des présentes en une ou plusieurs occasions.

Les clients ne respectant pas les présentes Conditions générales, enfreignant toute loi ou réglementation en lien avec la participation à la Promotion, altérant le fonctionnement de la Promotion ou se comportant de manière déloyale ou injuste envers le Commanditaire, la Promotion ou tout autre participant (à la seule discrétion du Commanditaire et au cas par cas) ou de manière à le déstabiliser, à lui nuire ou à lui porter préjudice, peuvent être disqualifiés du Concours et perdre tout autre droit ou voie de droit mis à disposition par la loi.

L´utilisation que fait le Sponsor des informations personnelles fournies par le client est soumise à la politique de confidentialité du Sponsor (disponible à l´adresse suivante : <http://www.fluke.com/fluke/cafr/home/politique-de-confidentialite.htm>). Si vous avez des questions concernant les présentes Conditions générales ou la Promotion, veuillez les envoyer par e-mail à privacypolicy@fluke.com ou par courrier à l’adresse fournie ci-dessous.

1. Coordonnées du Commanditaire :

Fluke Europe B.V., BIC 1, 5657 BX , Eindhoven, Pays-Bas.

1. Avis de droits d´auteur et de marque commerciale :

La Promotion et tout le matériel qui l´accompagne sont protégés par les droits d´auteur : Copyright © 2021 Fluke Corporation. Tous droits réservés. FLUKE est une marque déposée de Fluke Corporation.